



EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

29

MARS 2026



LE TERRITOIRE soigne les jeunes

Dossier P.4 à 10



Traduction
du dossier
en FALC p.10

INAUGURATION D'UNE STRUCTURE DE JEUX POUR ENFANTS À SAINT-GERMAIN-DU-PUY

La maire de Saint-Germain-du-Puy et la présidente de Bourges Plus ont inauguré le 29 janvier dernier une structure « pyramide de filets » destinée aux enfants, à l'étang de la Sablette. A l'initiative des conseils municipaux des enfants et des jeunes de la commune, cette structure de cordage offre un nouvel espace ludique aux enfants. Ce projet a reçu 8 203 euros de l'agglomération au titre de la dotation intercommunale de solidarité communautaire.



RÉALISATION D'UN INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES PAR LE SIAB3A

Le Syndicat mixte des bassins de l'Auron, de l'Airain et de leurs affluents a lancé la réalisation d'un inventaire des zones humides sur son territoire. Le premier secteur concerné, l'aire d'alimentation de captage du Porche, a été ciblé en raison des enjeux de qualité de l'eau. Il sera ensuite étendu de Dun-sur-Auron à Bourges, en incluant le bassin-versant de la Rampenne.



LA PREMIÈRE PIERRE DU BÂTIMENT 696 A ÉTÉ POSÉE

La première pierre du Hub 696, situé dans le quartier Lahitolle, à Bourges, a été posée le 12 février dernier. La réhabilitation de l'ancien site militaire de 2400 mètres carrés est portée par la Sem Territoria et sa livraison est prévue en mars 2027. Le campus Pyrotechnie du Futur sera le premier à investir les lieux mais il restera plus de 1400 mètres carrés pour accueillir d'autres structures du secteur industriel. Bourges Plus a participé au financement du projet, d'un montant de 5,1 millions d'euros, à hauteur de 500 000 euros.



DÉFI INTER- ENTREPRISES : LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES

Le Défi inter-entreprises aura lieu le 25 septembre 2026 ! La BGE Berry-Touraine, antenne du Cher, organise désormais, en partenariat avec Bourges Plus, cet événement qui allie défis sportifs et cohésion d'équipe autour du lac d'Auron, à Bourges. Les inscriptions pour cette 28e édition sont ouvertes depuis le 1er mars.

EDIT



Les 15 et 22 mars prochains, vous élirez vos conseillers municipaux dans chacune des 17 communes de Bourges Plus. Dans les communes de plus de 1000 habitants, vous élirez aussi au suffrage universel direct vos conseillers communautaires.

Le 22 mars, c'est aussi comme chaque année la journée mondiale de l'eau. Bourges Plus vous invite à vous intéresser aux différentes initiatives, nationales ou locales, qui auront lieu autour de cette date.

En local, vous trouverez sur le site de Bourges Plus huit propositions de balades autour de l'eau, à Bourges, à travers les marais, le Val d'Auron, ou le cœur de ville à la découverte de la gestion des eaux pluviales et des fontaines, mais aussi à Saint-Germain-du-Puy,

dans les marais du Val d'Yèvre et sur réservation, à la station d'épuration Aquavara et à l'Épicentre.

www.agglo-bourgesplus.fr/publications/balades-au-fil-de-l-eau

En global, le site des Nations unies est une ressource passionnante pour mieux comprendre comment les enjeux locaux et globaux se confondent. Sécheresses, inondations, équilibre entre les usages, protection de la ressource : tous les sujets traités localement ont aussi un écho mondial.

www.un.org/fr/observances/water-day/resources

Bonnes promenades.

Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

EN ACTIONS

Le territoire soigne ses jeunes

P.11

Les partenariats entre Bourges Plus et le Sdis

P.14-15

La transition énergétique dans le bâtiment

P.18-19

Travaux Pignoux

P.12-13

L'eau au cœur de l'industrie

P.16-17

Zone test agricole et éco-écoles

P.20-21

Un budget 2026 soucieux de l'environnement

EN COM'1
Le mag' de Bourges Plus

#29
MARS 2026

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Olivier Chaussy / Nathalie Corboeuf / Chloé Gherardi / Maryline Prévost • Photos : Benoist Chaussé / Olivier Chaussy / Nathalie Corboeuf / Lydia Descloux / Chloé Gherardi • Conception/ Infographie : Camille Baudry / Jaffa Holloway / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Édité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

ET TOUJOURS...

P.22 *Comment ça marche ?*

P.23 *Temps forts*



Le territoire SOIGNE SES JEUNES

Troisième pôle universitaire de la Région Centre-Val de Loire, Bourges accueille environ 5000 étudiants. Face à une concurrence rude avec des villes réputées « étudiantes », les écoles, promoteurs privés et pouvoirs publics misent sur des nouvelles formations, des actions et services pour améliorer leur attractivité.



Si Bourges Plus n'intervient pas sur le programme pédagogique des écoles, elle peut les soutenir sur d'autres plans, telles la vie étudiante ou l'insertion professionnelle dans le territoire. L'agglomération a d'ailleurs réalisé, en lien avec les établissements, les partenaires et les étudiants, un schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et de la vie étudiante afin de renforcer l'attractivité du territoire, sur le long terme. Ce schéma, adopté lors du dernier conseil communautaire fin janvier, fixe des ambitions fortes pour inscrire Bourges dans une dynamique régionale ambitieuse.

Des conventions pluriannuelles pour des partenariats de long terme

L'agglomération a récemment signé deux conventions pluriannuelles avec l'École Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Bourges et l'Institut national de sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire et une autre avait déjà été signée avec l'université d'Orléans, en 2024. L'objectif est d'ancrer dans le temps les partenariats déjà existants avec les écoles, permettre encore plus de dialogue entre les collectivités, les établissements et les étudiants, et voir les écoles renforcer leur présence sur le territoire. En contrepartie d'un

soutien financier, ces établissements s'engagent à mener des actions pour soutenir la vie étudiante, et notamment l'accompagnement des étudiants étrangers, à encourager l'entrepreneuriat, renforcer la coopération avec les entreprises locales, contribuer aux transitions écologiques et numériques du territoire et à développer la recherche et l'innovation.

Adapter les formations aux besoins du territoire

En fin d'année dernière, trois établissements : l'ENSA, l'INSA Centre-Val de Loire et l'Université d'Orléans ont choisi de conjuguer leurs expertises pour porter la Chaire CARIS (Culture, Art, Ingénierie et Société) sur le territoire. Programme ambitieux de recherche, de formation et de diffusion des savoirs, la Chaire CARIS est un projet qui vise à adapter les formations aux besoins du territoire en développant des modules pédagogiques innovants, à soutenir les expérimentations artistiques et technologiques et à organiser des événements à destination du grand public. Interface entre le milieu universitaire et le monde socio-économique, elle s'inscrit dans la dynamique impulsée par Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028.



Des équipements et services pour les étudiants

Dans l'agglomération, les étudiants bénéficient également d'équipements et de services pour faciliter leur vie extra-scolaire, tels que les bus gratuits, par exemple, ou le service de santé universitaire (*lire notre édition précédente*). En complément de l'offre déjà existante, la résidence universitaire Studently vient de voir le jour pour accueillir les étudiants à Lahitolle. Dans le quartier, Bourges Plus porte le projet de complexe sportif universitaire Sofia Corradi, cofinancé par le conseil départemental du Cher et le conseil régional Centre-Val de Loire, qui ouvrira ses portes dès le mois d'avril. Principalement destiné aux étudiants pour leur permettre de faire du sport, le gymnase pourra également être loué aux établissements publics voisins, s'il reste des créneaux. Il possède une salle omnisport de 1100 mètres carrés, un dojo de 510 mètres carrés et une salle de musculation de 80 mètres carrés. L'agglomération consacre également une enveloppe budgétaire à l'accompagnement des projets collectifs des étudiants. Elle peut par exemple servir à l'organisation de cérémonies de remise des diplômes, à des événements festifs, ou à des conférences.

Un engagement auprès de tous les jeunes

Les jeunes ne se résument pas qu'aux étudiants. Certains ont déjà une activité professionnelle, parfois en parallèle de leurs études, ou dans le cadre d'un service civique (*lire page 8*), d'autres cherchent leur voie et peuvent compter sur des dispositifs comme la mission locale jeunes du Pays de Bourges dont l'objectif est de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui entravent leur insertion sociale et professionnelle. Tous pourront aussi, bientôt, se rendre au futur tiers lieu jeunesse où ils trouveront un accompagnement personnalisé autour de nombreuses questions telles que l'insertion, l'accès au droit, l'engagement ou encore des expériences à l'étranger (*lire page 9*).

PAROLES DE JEUNES



« Pour moi, ce qui est agréable à Bourges, c'est de pouvoir faire plein de choses à pied et puis, pour se loger, les prix sont accessibles. J'aime aller à la patinoire, voir mes amis. Ce qui pourrait être bien, ce serait d'avoir plus d'équipements pour faire du sport dans la rue, en centre-ville. » Tom Gigant, 19 ans

« Après avoir fait trois facs différentes, j'ai enfin trouvé ce qui me plaît, en étudiant l'informatique. Je travaille, en plus de mes études, pour financer ma passion, la musique, donc forcément je suis content que Bourges devienne Capitale européenne de la Culture ! Je fais partie des étudiants « explorateurs », ça veut dire ceux qui font des choses en plus de leurs études ou de faire la fête ! A Bourges, quand je ne travaille pas, j'aime aller à la Tour du jeu, à Barologie, Avaricum... Les bus gratuits, c'est vraiment cool. » Thomas Tisserand, 21 ans



« Si on prend le temps de se renseigner, on se rend compte qu'on peut faire plein de choses à Bourges. On peut étudier, on peut entreprendre, on peut s'amuser. Pouvoir rester faire ses études après le bac, ce n'est pas le cas de toutes les villes de la même taille ! J'invite les jeunes à taper à la porte des associations, des associations étudiantes, à se constituer un réseau pour découvrir toutes les activités qu'on peut faire : aller à la MCB, participer à des soirées, faire des escape games, le Printemps de Bourges, le Bel été... La ville est animée ! J'ai des projets entrepreneuriaux ici, je me vois rester. » Eloïse Blaizot, 24 ans



STAPS À BOURGES : UNE FILIÈRE UNIVERSITAIRE EN PLEIN ESSOR

Créée en 2018 au CREPS de Bourges, la filière STAPS n'a cessé de se développer. Effectifs en hausse, parcours de formation spécifiques et collaborations renforcées avec le sport de haut niveau : la licence STAPS a progressivement trouvé sa place dans le paysage de l'enseignement supérieur à Bourges.

Quand la filière STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ouvre au CREPS de Bourges, l'ambition est claire : proposer une formation universitaire au plus près des exigences du monde sportif. Soixante étudiants composent alors la première promotion. Sept ans plus tard, le pari est pleinement relevé.

La filière a connu une montée en puissance progressive, pour accueillir aujourd'hui 161 étudiants de la L1 à la L3. Après, l'ouverture successive des niveaux, la L3 s'ouvre également à l'apprentissage, à la rentrée 2025, offrant une nouvelle voie de professionnalisation aux étudiants.

Des liens forts entre l'Université d'Orléans et le CREPS

Directeur du CREPS depuis 2023, Marc Dubois souligne la solidité du partenariat avec l'UFR Sciences et techniques de l'Université d'Orléans. *« Les relations entre l'antenne berruyère de la licence STAPS et le CREPS Centre-Val de Loire se consolident chaque année, autour d'une vision commune de la formation et de la performance sportive. »*

La dernière évolution majeure est la création à la rentrée 2024 d'un parcours spécifique *« analyse de la performance en entraînement sportif »*, distinct de celui proposé à Orléans. Axé sur l'analyse scientifique de la performance à l'aide d'outils innovants, proposant un approfondissement en haltérophilie/musculation et dans des disciplines inédites comme le cyclisme ou le triathlon, il s'appuie sur l'expertise du CREPS et sur une mutualisation du matériel avec cette structure.

La filière STAPS de Bourges s'inscrit dans l'offre d'enseignement supérieur locale. Son développement et les coopérations avec le CREPS participent à l'attractivité et au dynamisme du territoire.

COMMENCER DES ÉTUDES DE SANTÉ À BOURGES, C'EST DÉJÀ POSSIBLE

Il existe aujourd'hui deux voies pour démarrer des études de santé conduisant vers la médecine, la kinésithérapie, la pharmacie et la maïeutique. L'une où ces disciplines sont « majeures » (PASS) et l'une où elles sont « mineurs » (LAS) et viennent alors en complément d'une autre discipline. À Bourges depuis 2023, on peut faire une « mineure » santé en lien avec les études STAPS.

À partir de 2027, ces deux cursus devraient fusionner. Il n'y aura donc plus de concurrence entre les parcours « majeurs » concentrés dans les métropoles et les parcours « mineurs » comme à Bourges. Dans tous les cas, le cursus santé sera complété par le suivi d'une autre discipline.

À Bourges, on pourra alors doubler les possibilités de démarrer des études de santé : avec STAPS ou avec des études d'infirmiers. Cette excellente nouvelle a été annoncée par le président de l'Université d'Orléans lors de sa venue à Bourges, en décembre dernier.



UN ÉTUDIANT EN ARCHITECTURE OBTIENT LA BOURSE D'AIDE À LA RECHERCHE DE BOURGES PLUS

Bourges Plus propose chaque année une bourse d'aide à la recherche à destination des étudiants qui travaillent sur les fonds des archives municipales et communautaires de Bourges, pour leurs travaux universitaires. Cette année, c'est Pierre De Nadai, étudiant en master 2 à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette, qui a obtenu la bourse d'un montant de 1000 euros.

Quel est votre sujet d'étude ?

« Je me sers d'une monographie de Marcel Pinon, architecte de la ville de Bourges et du département entre 1932 et 1968, architecte notamment de la Maison de la Culture, des logements de Bourges nord, de nombreuses écoles ou encore de la bibliothèque des Quatre Piliers, pour étudier le rôle des architectes des services publics dans l'architecture du XXe siècle. »

De quelle façon les archives et la bourse vous sont-elles utiles dans vos recherches ?

« J'ai retrouvé de nombreuses archives telles que des délibérations de conseils municipaux, des permis de construire, des plans ou des devis qui précisent les coûts des constructions et la provenance des matériaux. Cela me permet de comprendre le rôle des architectes

des services publics qui sont à la fois concepteurs et exécutants. En outre, les archivistes m'accompagnent dans mes recherches et m'ont offert la possibilité d'organiser une conférence sur mon sujet d'études. Cette dernière aura lieu **le 25 mars à 18 heures, à la salle Elsa Triolet, à Bourges**, et a obtenu le label des Nocturnes de l'histoire. Quant à la bourse, elle m'aide principalement à financer mes déplacements entre Paris, où j'étudie, et Bourges où je viens consulter les archives. »

Comment envisagez-vous la suite ?

« Je soutiens mon mémoire en janvier 2027 et j'aimerais, ensuite, continuer la recherche dans le cadre d'une thèse. Mon objectif serait aussi de donner d'autres conférences, pourquoi pas à l'occasion de Bourges, Capitale européenne de la Culture. J'ai vécu quatorze ans à Bourges et je trouve que la ville est un sujet d'étude particulièrement intéressant. »

UNIS-CITÉ, UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE MAIS AUSSI HUMAINE



L'association Unis-cité accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans lorsqu'ils sont en situation de handicap) en service civique autour de quatre missions. Parmi eux, Kesya, Brunella, Thomas et Ayutthaya racontent leur expérience basée sur le collectif et la diversité.

Pour l'année 2025-2026, quarante-deux jeunes sont accompagnés par l'association, créée en 1994 et déployée dans le Cher depuis 2017. En équipe, durant 8 mois, ils répondent à des missions d'intérêt général à destination des seniors, des jeunes et des personnes en situation de handicap : apprentissage des outils numériques et visites de convivialité chez des personnes âgées pour rompre leur isolement, sensibilisation des jeunes à leurs droits, moments de convivialité pour les personnes en situation de handicap et moments de répit pour leurs aidants, mais aussi sensibilisation aux équipements nécessaires dans les établissements recevant du public et information sur les aides pour les réaliser.

Un travail en équipe

« Entre ma licence et mon master, je voulais prendre du temps pour réfléchir, raconte Brunella. La mission solidarité seniors m'a tout de suite parlé car je comprends leur solitude que j'ai moi-même ressentie lors de mes études. Depuis, j'ai réalisé que travailler en équipe me permet de développer ma confiance en moi. » Trop jeune pour intégrer l'école de danseurs professionnels qu'il souhaite rejoindre, Ayutthaya, lui, profite de son année pour « transmettre ce que j'aime ». « Je forme les seniors aux outils numériques et je les entraîne pour participer à une compétition de bowling sur la console de jeux vidéo Switch. »

Pour rejoindre Unis-cité, tous les jeunes ont été sélectionnés sur leur motivation à l'oral, puis ont suivi une formation et un processus d'intégration avant de démarrer leurs missions. Tout au long de leur parcours, ils sont accompagnés par des coordinateurs d'équipes et de projets. Parmi eux, Lamyae Zrinjou rappelle que le service civique a un cadre semi-professionnel qui n'est pas soumis à une atteinte de résultat mais qu'il s'agit bien « d'un engagement » pour lequel les jeunes sont indemnisés 619 euros par mois. « En plus de leur mission, on leur propose un cadre pour monter leurs projets. Ils ont aussi un bureau associatif pour mettre en place des actions en interne ou à destination du public. Cette année, deux volontaires réfléchissent à un projet à mener auprès de femmes touchées par le cancer du sein. Souvent, leurs idées viennent de leur propre vécu. » « Avec Unis-cité, on apprend beaucoup sur soi et sur les autres, confirme Kesya. C'est une bonne expérience pour évoluer et ça va au-delà des missions. »

« Une belle expérience professionnelle mais aussi personnelle »

Grâce à son service civique et alors qu'elle avait démarré des études dans le graphisme, Kesya sait désormais qu'elle veut travailler dans le social. « J'aime parler aux jeunes de leurs droits, des sujets comme le harcèlement ou la discrimination, ajoute-t-elle. Je me vois bien être, moi-même, coordinatrice d'équipes et de projets depuis que j'ai découvert ce métier. »

Thomas, lui, hésite encore sur son futur emploi mais envisage de travailler au contact des personnes en situation de handicap. « En tout cas, Unis-cité est une opportunité pour moi de réfléchir à ce que je veux faire, c'est une belle expérience professionnelle mais aussi personnelle. »



Renseignements : www.uniscite.fr

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ AU TIERS-LIEU JEUNESSE



Les travaux du tiers-lieu jeunesse ont démarré en janvier, pour une ouverture envisagée en septembre. A destination de tous les jeunes du territoire, le site accueille déjà les « résidents » locataires, très investis dans le projet.

Alors que cinq tiers-lieux jeunesse ont déjà été créés en Région Centre-Val de Loire, celui de Bourges est le premier « à recevoir un tel engagement de la part des jeunes, qui s'investissent autant dans le projet », se réjouit Isabelle Azevedo, directrice du site berruyer. Pensé par et pour les jeunes, le tiers-lieu ouvrira bientôt au grand public qui pourra y trouver une multitude de services.

Info jeunes Bourges (ex-Bureau information jeunesse) quittera la halle Saint-Bonnet pour investir le rez-de-chaussée. La maison des étudiants, une salle polyvalente modulable de 100 places, une salle de réunion et un Infolab compléteront le niveau. « Il y aura une complémentarité entre la maison des étudiants qui sera vraiment à destination des étudiants et l'Infolab qui sera une salle pour tous les jeunes, sans statut particulier, qui mutualisent leurs forces et leurs compétences, précise Isabelle Azevedo. Qu'ils soient en recherche d'emploi, entrepreneurs ou étudiants, les jeunes, jusqu'à 30 ans, seront accompagnés dans le développement de leur projet. » Dans le cadre de Bourges capitale européenne de la culture, les six Infolabs de la région vont accompagner des jeunes avec des talents culturels afin qu'ils répondent à l'appel à projet créatif « CRI jeunesse » de Bourges 2028. Ces incubateurs Bourges 2028 seront inaugurés durant le Printemps de Bourges, le mois prochain.

Au premier étage, les équipes d'Info jeunes installeront leurs bureaux et une partie de l'étage pourra être louée. Le deuxième sera destiné à accueillir les résidents 24 heures sur 24.

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISE À LA DISPOSITION DES ÉTUDIANTS ENTREPRENEURS DE L'INSA

Dans le cadre d'un partenariat entre Bourges Plus et l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre-Val de Loire, les étudiants entrepreneurs de l'école peuvent profiter des services de la pépinière d'entreprises de Lahitolle. Ces derniers disposent ainsi d'un espace de travail pour leur activité entrepreneuriale et bénéficient d'un accompagnement individuel et collectif.

Des rencontres avec les acteurs économiques du territoire sont régulièrement organisées afin de créer une synergie et de permettre à chacun de développer son réseau. La dernière a eu lieu en janvier, à la brasserie Bos, à Bourges. L'objectif de ce partenariat est d'apporter aux jeunes des services concrets qui favorisent l'émergence de leurs projets, pour les inciter à s'installer sur le territoire et à y créer de l'emploi. Pour Yann Chamaillard, directeur de l'INSA Centre-Val de Loire qui a une position forte en faveur de l'entrepreneuriat, c'est une « vraie chance pour eux, d'avoir cet équipement en grande proximité ».

Pour la rentrée 2026, le service sera proposé aux étudiants entrepreneurs des autres écoles de l'agglomération.

Bourges, une ville pour les étudiants

Bourges est la **troisième ville universitaire** de la région Centre-Val de Loire.

Environ **5 000 étudiants** vivent et étudient à Bourges.

Pour attirer plus d'étudiants, les écoles et les collectivités :

- créent de **nouvelles formations**,
- proposent des **services pour la vie étudiante**,
- aident à trouver du travail sur le territoire.



Bourges Plus aide pour la **vie étudiante** et l'emploi des jeunes diplômés.

Un plan a été créé avec les écoles et les étudiants,
pour attirer les étudiants sur plusieurs années.

Trois écoles travaillent ensemble :

L'École d'Art de Bourges, l'INSA Centre-Val de Loire, et l'Université d'Orléans.

Elles ont créé la « **Chaire CARIS** » : Culture, Art, Ingénierie et Société.

Ce projet sert à :

- adapter les formations aux besoins du territoire et créer des cours innovants,
- mélanger l'art et la technologie,
- organiser des événements pour le public.

Ce projet est lié à **Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028**.



 À Bourges, on peut faire des études **STAPS**.

STAPS veut dire **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**.

Ces études forment les étudiants pour travailler dans le domaine du **sport**.

En **2027**, il y aura encore plus de possibilités pour étudier la santé à Bourges.

Bourges Plus aide aussi les étudiants qui créent une entreprise.

Ils peuvent avoir un **bureau**, de l'**aide**, et rencontrer des entreprises.

Le but est d'aider les jeunes à créer leur projet et leur donner envie de rester.





SECOURS

Entre Bourges Plus et le SDIS, **DES PARTENARIATS SOLIDES**

En plus de sa contribution financière, Bourges Plus œuvre en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours du Cher (SDIS) sur deux axes : la mise en disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires agents de la collectivité, et l'entretien des points d'eau incendie publics.

MISE EN DISPONIBILITÉ DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Une convention signée en 2023 entre le Service départemental d'incendie et de secours du Cher (SDIS) et Bourges Plus concerne actuellement sept salariés du territoire (mairies de Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Bourges Plus).

Concrètement, la collectivité/employeur autorise le salarié sapeur-pompier volontaire à s'absenter durant son temps de travail pour réaliser des interventions de secours. Dans le cas d'interventions ayant débuté avant l'heure d'embauche, le sapeur-pompier volontaire peut être autorisé à arriver en retard à son poste de travail. Enfin, il peut aussi s'absenter pour des événements majeurs (feu de forêt, inondation, tempête, incendie de grande ampleur...).

Agent de Bourges Plus, Floriane est sapeur-pompier volontaire spécialisée en sauvetage en milieu, au sein de la caserne des Gibjoncs, à Bourges. La signature de la convention lui a apporté plus de flexibilité. « Elle me permet d'être plus disponible, précise-t-elle. En général, je me rends disponible à partir de 15 heures, pour ne pas trop interférer dans mon travail. Et si je suis de garde de nuit, ça me permet d'arriver en retard. Mais, surtout, la convention m'a permis d'avoir des jours de réserve militaire pour réaliser mes manœuvres mensuelles obligatoires, sans avoir à poser des jours de congés. »

Le sapeur-pompier volontaire perçoit une indemnisation (9€ de l'heure pour un grade de sous-officier), avec, sur décision de l'employeur, possibilité du maintien du salaire, principe appliqué par Bourges Plus.

Pour rappel, l'apport des sapeurs-pompiers volontaires demeure aujourd'hui indispensable pour assurer efficacement et dans un délai rapide les interventions de terrain.

[Renseignements à volontariat@sd18.fr](mailto:Renseignements@volontariat@sd18.fr)



452
sapeurs-pompiers volontaires
dans le Cher bénéficiant d'une
convention, répartis dans

132
entreprises privées et

78
collectivités ou
établissements publics

.....

4000
heures de disponibilité
déclarées par mois
dans le Cher

ENTRETIEN DES POINTS D'EAU INCENDIE PUBLICS

L'agglomération prend également en charge l'entretien mécanique et visuel des poteaux et bouches d'incendie sur le réseau d'eau potable public, ainsi que les essais des équipements. Un agent dédié à la Défense extérieure contre l'incendie (DECI) effectue les essais pour les **1 506 poteaux et bouches d'incendie** répartis sur les 17 communes de Bourges Plus, une fois tous les 3 ans minimum.

Le Service d'information géographique (SIG) de Bourges Plus intègre et transmet les données relatives au débit et à l'emplacement de ces bornes au Service départemental d'incendie et de secours du Cher.

À noter ! Afin de garantir leur accès aux services de secours en cas de sinistre, il est impératif de respecter les règles de stationnement autour des bouches et poteaux d'incendie.

Le financement du Service départemental d'incendie et de secours du Cher (SDIS) est porté par le conseil départemental du Cher à hauteur de 51% et par les communes ou intercommunalités à hauteur de 49%. Pour le territoire, les communes ont confié à Bourges Plus la compétence « incendie et secours » en 2010 et l'agglomération verse, pour 2026, une subvention de 5,2 millions d'euros au SDIS.



ENTREPRENDRE

LA PRÉSERVATION DE L'EAU AU CŒUR DE L'INDUSTRIE

Alors même que l'activité industrielle consomme beaucoup d'eau, certaines entreprises se tournent vers des méthodes, innovations ou moyens qui leur permettent de réaliser des économies. Des techniques qui nécessitent des investissements importants que sont prêts à assumer KNDS, AMP ou encore Monin, notamment.



AMP dispose d'une toiture végétalisée qui offre une protection thermique et une meilleure gestion des eaux pluviales

ASB Aerospatiale Batteries, basé à Bourges, conçoit, développe et fabrique des piles thermiques pour la défense. Sa filiale, Advanced Mineral Product (AMP), a été créée en 2023 pour soutenir son besoin en composants, sans dépendre de sociétés étrangères. L'entreprise a démarré sa production en août 2025 et prévoit sa montée en charge sur différents produits dans les trois prochaines années. D'ici quelques mois, un nouvel atelier de fabrication de poudre de fer, très consommateur d'eau, va être mis en service. « *Nous construisons, en parallèle, une station de traitement des effluents liquides, en partenariat avec Veolia Water technologies, pour pouvoir réutiliser l'eau, précise Christophe Alhinc, directeur général d'AMP. L'objectif est de limiter le rejet vers les filières de traitement et de consommer moins d'eau, ce qui est un enjeu majeur dans une zone souvent touchée par la sécheresse.* »

UN INVESTISSEMENT QUI FAIT SENS

Ainsi, la consommation d'eau doit passer de 1500 mètres cubes par an, au démarrage de l'atelier, à 120 à 300 mètres cubes par an, une fois la station de traitement en fonctionnement, quelques mois après le lancement de la production. Le coût de la construction de cette station, auquel s'ajoute le prix du site de production qui l'accueillera, s'élève à 2,1 millions d'euros. Un prix élevé que la société assume, en plus d'autres investissements mis en place pour réduire la consommation électrique. « *On n'imagine pas ne pas le faire, pour la région, la planète*

et d'un point de vue technico-économique, cela fait sens », ajoute Christophe Alhinc.

LIMITER L'ÉVAPORATION DE L'EAU DU RÉSEAU INCENDIE

Si KNDS a mis en place des micro stations de traitement de l'eau pour la réinjecter dans son réseau et non pas dans l'assainissement collectif, les efforts de l'entreprise pour réduire sa consommation passent aussi par d'autres évolutions. A commencer par l'utilisation d'un puits interne pour ne pas avoir à utiliser l'eau potable dans sa production industrielle, spécialisée en artillerie et munitions. En raison du caractère sensible de la production, le réseau incendie représente 33% de la consommation en eau industrielle (1), qui elle, représente la plus grosse part de la consommation globale. « *Nous avons des bassins de stockage de l'eau pour le réseau incendie, précise Arnaud Stopin, référent énergie du site de La Chapelle-Saint-Ursin. 20% de l'eau est perdue dans l'évaporation. Pour éviter cela, nous allons prochainement couvrir la surface avec des boules flottantes qui permettent d'éviter l'évaporation et préviennent la prolifération d'algues. Nous réfléchissons également à un moyen pour modifier certains de nos process de production qui utilisent la technologie à la vapeur, par une technologie moins consommatrice.* »

KNDS porte un autre projet particulièrement novateur : la Gestion technique des bâtiments (GTB). Ce système informatisé permet une surveillance de tous les points



Chez Monin, une salle est dédiée au projet LIFE ZEUS

de pompage et d'utilisation de l'eau, afin de détecter au plus vite les éventuelles fuites et de déclencher des réparations. *« Ce système s'accompagne de la mise en place d'un schéma directeur eau et énergie sur le site, détaille Patrick Sabathier, responsable département des prestations externalisées. Il prévoit notamment la réfection de certaines canalisations, la mise en place d'une robinetterie à débit réduit, le remplacement de matériels vétustes ou encore la sensibilisation du personnel... L'objectif étant de baisser notre consommation en eau industrielle de 50% en 2028. Pour cela, nous investissons 2 millions d'euros par an, non seulement pour réduire notre consommation d'eau, mais aussi améliorer notre performance énergétique globale et réduire notre empreinte carbone. »*

ALLER AU-DELÀ DE LA RÉGLEMENTATION

Et parce que les résultats sont encourageants, d'autres sites de KNDS vont suivre la voie. *« Le groupe dispose d'une cellule énergie qui vise à réduire nos consommations, cela va au-delà de la réglementation, c'est une vraie politique de KNDS de travailler sur l'énergie et l'environnement »,* appuie Patrick Sabathier.

Chez Monin, le célèbre fabricant de sirops, une forte diminution de l'usage de l'eau a été entreprise en 2017, à l'arrivée dans la nouvelle usine. *« On a toujours été très sensible au sujet de l'eau, confirme Ludovic Lanouguère, responsable de projets environnement. Nous n'avons pas hésité à optimiser notre station de lavage, revoir nos process de fabrication et même à changer certaines recettes en ce sens. L'objectif assumé par notre PDG Olivier Monin avec le projet de nouvelle usine était de tendre vers zéro rejet liquide, nous n'en sommes plus très loin. »*

LIFE ZEUS, UN PROJET INNOVANT

L'entreprise a mené de nombreuses actions préliminaires pour économiser l'eau (cartographies des usages, suivi de consommations quotidiennes...) et un travail particulier a été fait sur la station de lavage qui représente 80% des 38 000 mètres cubes rejetés chaque année. Grâce à son projet LIFE ZEUS, en cours de déploiement, l'objectif est de traiter en interne l'eau rejetée, afin de la rendre apte au contact alimentaire et pouvoir l'utiliser dans le processus de production [2].

« Nous avons plusieurs flux de rejets, qui sont chacun séparés et traités selon leurs spécificités, complète Ludovic Lanouguère. Grâce à cinq étapes de filtration, l'eau deviendra apte au contact alimentaire et pourra servir d'eau de lavage, comblant ainsi jusqu'à 60% de nos besoins, soit jusqu'à 60% d'économies potentielles à terme. Le sel sera réutilisé pour régénérer nos adoucisseurs d'eau et les effluents sucrés seront stockés dans une cuve et envoyés à un méthaniseur qui produit de l'énergie verte. Ce projet LIFE ZEUS, la façon dont nous utilisons la technologie, n'existe nulle part ailleurs. Cela représente un vrai effort pour l'entreprise car il n'y a pas de retour sur investissement. Il s'agit d'un autofinancement de 2,7 millions d'euros [3]. Nous ouvrons la voie, mais nous pensons que ce genre de projets va devenir la norme. Nous allons d'ailleurs le déployer dans d'autres usines. Ainsi, même si elle est modeste, on fait notre part. »

[1] différente de l'eau potable qui provient du réseau collectif

[2] l'eau ne sera pas réutilisée en tant qu'eau ingrédient, donc pas dans les bouteilles de sirop

[3] auquel s'ajoute des aides de l'Europe et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour un coût total de 4,5 millions d'euros



APPRENDRE À APPLIQUER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

dans le bâtiment



Les étudiants de Bourges profitent régulièrement des installations de Praxibat

Le plateau bâti-énergie de Bourges Plus « Praxibat », conçu en 2016, est un espace dédié à la formation des entreprises, maîtres d'œuvre, scolaires, apprentis et autres publics sur les thématiques du bâtiment et de l'énergie.

Il fait partie des outils qui permettent à l'agglomération de répondre aux objectifs du Plan climat-air-énergie territorial, (PCAET) en matière de transition énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le plateau de formation se divise en trois espaces :

- Un espace pour la théorie avec une salle de cours pouvant accueillir 25 stagiaires.
- Un plateau technique pour la mise en pratique avec :
 - 5 modules de travail et d'étude de la ventilation mécanique contrôlée (VMC), comprenant menuiseries extérieures et parois de travail, 2 équipés en VMC double flux et 3 en VMC simple flux
 - Une maison passive de 25 m² avec cloison de travail et 2 VMC passives
- Un espace de démonstration avec la matériauthèque pour présenter et tester les matériaux, biosourcés ou non (béton, pierre, chanvre, laine de roche, isolants textiles, etc.), et les équipements pour le bâtiment.

APPRENDRE PAR LE GESTE AVEC DORÉMI

Dorémi (Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique en Maisons individuelles) est une structure de formation reconnue d'utilité économique et sociale par l'Etat.

Bourges Plus, depuis plus de six ans, a développé une relation de confiance avec l'organisme qui accompagne les projets des groupements d'artisans du territoire. Tant et si bien que Dorémi Centre-

Val de Loire, dont le siège est basé à Blois, a identifié le site berruyer pour y déployer ses formations sur l'étanchéité à l'air, la pose de menuiseries extérieures et la ventilation double flux.

Le plateau de formation avait la position géographique idéale pour devenir son centre de formation régional, et même suprarégional orienté vers l'Auvergne et la Bourgogne.

Praxibat possédant déjà un bon équipement de base sur les trois formations envisagées, il ne restait qu'à réaliser des adaptations mineures pour répondre aux besoins des activités pédagogiques.

Les modifications, dont les coûts sont assumés par Dorémi, ont été effectuées en fin d'année 2025. L'activité de formation a donc pu être lancée dès le début de cette année.

ILS UTILISENT AUSSI PRAXIBAT BOURGES

Le groupe SOCOTEC est dédié à la gestion des risques et à l'intégrité des actifs liés au bâtiment. Il occupe régulièrement les locaux pour des formations liées aux risques de l'amiante, la sécurité-santé au travail (SST) ou les habilitations électriques.

L'association Construire en chanvre agit pour sécuriser la construction avec ce matériau biosourcé. Les règles professionnelles d'exécution et d'ouvrage en béton de chanvre permettent aux constructions d'être garanties par une assurance. Les formations s'adressent aux entrepreneurs, maîtres d'œuvre et architectes.

Le centre de formation supérieure en apprentissage (CFSA) Hubert Curien est nationalement reconnu pour son expertise en qualité, sécurité et environnement.

L'utilisation du plateau est particulièrement intéressante pour deux des formations dispensées, le bachelor qualité sécurité environnement et le diplôme Ingénieur énergie, risques et environnement (*). Les matières étudiées sont la maîtrise et l'efficacité énergétique. Le plateau permet la tenue de travaux pratiques instruisant les élèves à la thermographie et aux contraintes de l'étanchéité à l'air.

(*) La formation Énergie, Risques et Environnement conduit à l'obtention d'un diplôme d'ingénieur INSA

PARTICIPEZ À UNE VISITE VIRTUELLE



<https://my.matterport.com/show/?m=Z8fUhMXRgkh>

EN CHIFFRES

En 2025, le pôle de formation bâti-énergie, c'est

26 formations différentes

357 stagiaires (1747 depuis sa création).



La matériauthèque



Le plateau technique



UN ZONE TEST AGRICOLE

pour favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau

Le projet de zone test agricole sur l'aire d'alimentation des captages du Porche, porté par l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, a été lancé mi-décembre. Il est animé localement par la chambre d'Agriculture du Cher et Bourges Plus, en lien avec de nombreux partenaires et un collectif d'agriculteurs.



Le projet s'étend sur plus de 2100 hectares et vise à favoriser la biodiversité et améliorer la qualité de l'eau par des changements durables de pratiques agricoles en conciliant cette démarche avec la viabilité économique des fermes engagées. Il implique des universitaires, des experts de la biodiversité et de l'eau, et des personnes au cœur de la production qui ont toutes décidé de réagir et de tester des changements en matière d'agriculture.

Prendre en compte la performance agricole

L'objectif est de permettre d'avoir un air respirable, des espaces nourriciers et une eau consommable tout en prenant en compte la performance agricole. Puis, d'essayer les solutions trouvées sur d'autres territoires, à la fin de l'expérimentation, qui durera jusqu'en 2031. Cette dernière passe par un état des lieux sur la zone test et dans les exploitations engagées, un suivi scientifique des changements de pratiques sur le sol, l'eau, la faune et la flore. Afin d'évaluer la prise de risques économiques des agriculteurs liée aux changements de pratiques, une caisse de sécurisation sera étudiée et mise en œuvre le cas échéant. Enfin, le projet comporte un volet recherche sociologique sur les conditions du changement.

« Concilier performance agricole, qualité de vie et biodiversité »

Pour tous les acteurs associés, l'objectif est de ne plus voir la protection de la nature comme une contrainte. « *La biodiversité peut devenir l'avenir de nos exploitations*, précisait Frédéric Hermens, président de la chambre d'agriculture du Cher, lors du lancement de la zone test agricole. *Il est possible de concilier performance agricole, qualité de vie et biodiversité.* »

Pour Bourges Plus, les enjeux sont multiples : la santé des habitants qui boivent l'eau du robinet, la protection de la biodiversité, mais aussi, un défi économique, afin de permettre au territoire de recréer des richesses localement.

Renseignements :

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agir/la-zone-test-agricole-en-faveur-de-la-biodiversite



CES ÉCOLES DE L'AGGLO engagées pour l'environnement

Si le développement durable fait partie des programmes scolaires, certains établissements s'engagent de façon plus appuyée en faveur de l'environnement en devenant « éco-école ». Dans l'agglomération, 18 établissements dont 2 lycées sont labélisés à Bourges, Trouy, Saint-Germain-du-Puy et Saint-Doulchard.

« C'est l'association Teragir () qui porte le projet au niveau national et la communauté d'agglomération en est le relai local, expose Evelyne Seguin, vice-présidente en charge de la trame verte et de la biodiversité. »*

Nous apportons aux écoles volontaires des dix-sept communes de l'agglomération un appui méthodologique pour trouver des idées d'actions ou des partenaires.»

Faire des écoliers les éco-citoyens de demain

En devenant « éco-école », les établissements s'engagent à organiser des actions en faveur du développement durable selon différentes thématiques telles que la réduction des déchets, la préservation de l'eau, de la biodiversité ou de l'énergie. Les temps d'accueil ou de restauration scolaire sont aussi le théâtre de ces actions dont la forme reste libre et à l'appréciation de l'équipe.

L'école du Grand-Meaulnes, à Bourges, a été la première de l'agglomération à être labélisée. Chaque vendredi, quel que soit le temps, Hélène Désauté, enseignante de CM1-CM2, fait classe dehors. Ce matin-là, destination la plaine du Moulon pour un cours de maths un peu particulier. Après avoir cherché et mesuré un bout de bois plus grand qu'eux, les élèves ont dû en trouver un, dix fois plus petit. *« La classe dehors leur fait du bien, estime Hélène Désauté. Ils sont plus calmes, plus disponibles et font preuve d'une incroyable coopération. » « C'est bien de respirer de l'air frais, de bouger, confirment les CM1-CM2 en chœur. Et puis, on apprend mieux en faisant des jeux ! »*

« Les écoles choisissent un thème par an, précise Anne Paepegaey, chargée de mission développement durable de Bourges Plus. Parmi les actions, les élèves peuvent visiter le centre de tri des déchets des quatre vents ou la station d'épuration Aquavara, ils peuvent apprendre à faire du vélo ou réaliser un inventaire des oiseaux qui vivent dans leur cour... L'objectif est de faire des écoliers les éco-citoyens de demain. C'est valorisant pour eux, lorsqu'ils voient un oiseau s'installer dans un nichoir qu'ils ont construit. Ils sont fiers d'être dans une éco-école. »

La communauté d'agglomération organise une réunion par an avec les éco-écoles du territoire pour leur permettre de faire un retour d'expérience sur leurs actions et échanger des idées.

(*) L'association Teragir œuvre en faveur de l'éducation au développement durable et coordonne le programme « Eco-école » depuis 2005

Renseignements : service.environnement@agglo-bourgesplus.fr





TRAVAUX

LA RUE DE PIGNOUX

poursuit sa mue

Après la réfection et l'enfouissement des réseaux démarrés en 2023, la rue de Pignoux à Bourges, rentrera dans la phase d'aménagement à partir de l'été 2026. L'objectif étant d'accompagner la mutation du quartier mais aussi de mettre en place des espaces dédiés aux modes de déplacements doux, tout en assurant le maintien de la fluidité du trafic.



Vue 3D du futur aménagement

Depuis 2023, Bourges Plus a initié d'importants travaux rue de Pignoux, à Bourges. Ils ont démarré en sous-sol avec la réfection du chauffage urbain et des réseaux d'eau, puis l'enfouissement des réseaux électrique et télécom. L'arasement du mur a eu lieu fin 2025 et depuis début 2026, le parc est en cours d'agencement. La phase d'aménagement et de remise aux normes de la voirie doit démarrer quant à elle, au cours de l'été 2026.



Vue 3D du futur aménagement

LA DOUBLE VOIE CONSERVÉE POUR PLUS DE FLUIDITÉ

Une voie verte partagée pour les cyclistes et les piétons sera créée à l'intérieur du parc qui longe la rue du côté de la technopole Lahitolle. Afin de conserver la double voie pour les automobilistes et élargir le trottoir du côté des habitations, celui d'en face a été légèrement rétréci. Voirie d'intérêt communautaire au même titre que d'autres axes principaux tels que les boulevards Foch et Joffre ou la place Hervier, la rue de Pignoux connaît un important trafic dont il est nécessaire de maintenir la fluidité par la double voie.

Pour inviter les automobilistes à ralentir et assurer la sécurité des riverains et des piétons, deux passages piétons seront surélevés, en partie haute et basse de la rue, qui s'étend sur 500 mètres. Les places de stationnement, dont trois destinées aux personnes à mobilité réduite, seront élargies de 20 centimètres. Afin de permettre aux habitants du quartier de rejoindre plus facilement le parking de Lahitolle, des marches seront installées pour un accès direct.

UNE VUE DÉGAGÉE SUR LE PARC

Si le mur a été conservé pour des raisons patrimoniales et sur prescription de l'architecte des bâtiments de France, son arasement a permis de dégager la vue sur le parc et de limiter le bruit pour les riverains. En complément, des arbustes et autres espaces verts seront plantés sur le trottoir, côté maisons.

Enfin, afin de gérer les eaux de pluie, un enrobé drainant permettant l'infiltration de l'eau dans le sol, sera posé sous la bande de stationnement.

Les travaux, d'un montant de 1,7 million d'euros, auxquels s'ajoutent les 292 000 euros d'enfouissement des réseaux, sont pris en charge par l'agglomération et 150 000 euros par la ville de Bourges pour l'éclairage public et les espaces verts qui restent des compétences municipales.

A l'issue des travaux, la Ville envisage l'installation d'un feu, à la demande, sur le carrefour de Pignoux, pour les cyclistes. Il leur permettra de rejoindre la chaussée de Chappe ou de s'insérer dans les autres rues du carrefour, en sécurité.



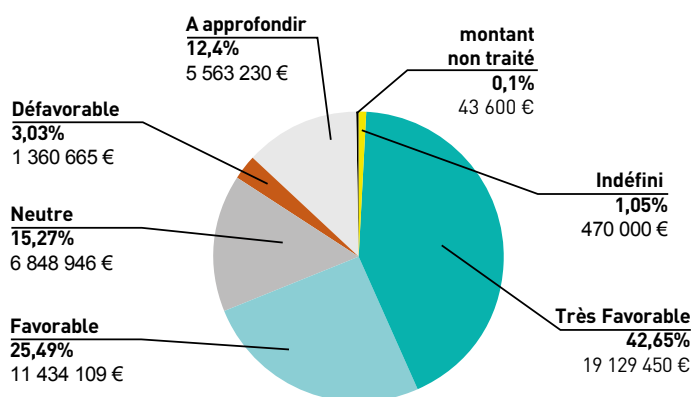
FINANCES

UN BUDGET 2026

soucieux de l'environnement

Le budget 2026 de Bourges Plus a été adopté (*) le 5 janvier dernier. Un budget qui donne une place importante aux investissements en faveur de l'eau, afin d'offrir aux habitants une eau potable de qualité et des milieux aquatiques préservés. Comme depuis plusieurs années, l'impact environnemental du budget est aussi mesuré et les résultats progressent.

Dans la continuité des exercices précédents, le budget comporte une illustration de son impact environnemental. S'agissant plus particulièrement des dépenses d'investissement du budget principal, l'analyse aboutit à un résultat satisfaisant avec près de 70% des investissements qui ont un impact environnemental très favorable ou favorable.



Le budget de l'agglomération s'inscrit avant tout dans une logique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est clair : réduire les émissions de gaz à effet de serre. Concrètement, cela passe par plusieurs actions visibles au quotidien. Le développement des mobilités douces, comme le plan vélo ou les bus à haut niveau de service, encourage des déplacements moins polluants. Les aides au logement permettent également d'améliorer la performance énergétique des bâtiments. Enfin, la réhabilitation des friches urbaines, dont la future maison de l'agglomération, limite l'étalement urbain et préserve les sols naturels.

13 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DU CYCLE DE L'EAU

Toujours dans un souci de préservation de l'environnement, Bourges Plus consacre une part conséquente de son budget à l'eau potable (8,4 millions d'euros) avec des actions qui visent à préserver la ressource en eau (protection des captages du Porche et de Souaires ou création du nouveau puits à Herry), réduire les fuites sur les réseaux et œuvrer en faveur de la qualité de l'eau.

L'assainissement collectif (2,8 millions d'euros) est aussi au cœur des dépenses qui visent à protéger les rivières et la biodiversité en traitant efficacement les eaux usées avant qu'elles ne soient rejetées dans leur milieu naturel, protégeant ainsi les écosystèmes aquatiques et la santé des habitants.

La gestion des eaux pluviales (1,5 million d'euros) se caractérise par des travaux pour limiter l'imperméabilisation des sols, ou pour préserver la qualité des milieux aquatiques ainsi que par un travail important sur les risques d'inondation.

Enfin, 0,3 million d'euros sont dédiés aux ouvrages hydrauliques dont Bourges Plus a récemment pris la compétence.

(*) Le budget de l'Etat n'était toujours pas voté lorsque celui de l'agglomération a été présenté aux élus communautaires. Maintenant que le budget de l'Etat est connu, il va être possible d'ajuster celui de l'agglomération. Des mesures de précaution ont été prévues pour pouvoir le faire sereinement.

STABILITÉ FISCALE

Le budget est voté à taux d'imposition constants, à savoir :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 25,89%
- Taxe sur le Foncier non Bâti (TFNB) : 1,69%
- Taxe d'Habitation Résidence Secondaires (THRS) : 9,68%
- Taxe Enlèvement des ordures Ménagères (TEOM) : 10,45%
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB) : 0,00%

Malgré la stabilité des taux, la revalorisation forfaitaire nationale des bases d'impositions (valeurs locatives), décidée par l'Etat et sur laquelle Bourges Plus n'a pas la main, entraînera une progression automatique de 0,8% des contributions des ménages à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et à la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS), correspondant au niveau de l'inflation constaté en 2025.

EN SYNTHÈSE, UN BUDGET CONSOLIDÉ DE 169 M€ :

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN M€		RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN M€	
Fiscalité reversée (AC aux communes + FN-GIR + FPIC)	28,07	71,81	Fiscalité
Charges de personnel	21,37	10,7	Dotation globale de fonctionnement
Contrats Ordures ménagères	15,42	2,7	Subventions
Contingent Incendie	5,22	4,2	Autres produits
Subvention équilibre Budgets Annexes	1,65		
Subvention BCEC 2028	1		
Provision DILICO 2026 (prélèvement de l'Etat)	0,5		
Charges financières	0,65		
Autres charges	10,32		
TOTAL BUDGET PRINCIPAL	84,2	89,41	TOTAL BUDGET PRINCIPAL
Charges Budgets Annexes	23,35	31,08	Produits Budgets Annexes
CHARGES CONSOLIDEES	107,55	120,49	PRODUITS CONSOLIDES

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN M€		RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT EN M€	
Remboursement de dette Budget Principal	1,52	19,18	Emprunt Budget Principal
Dépenses d'équipement	44,85	21,98	Subventions / dotations
TOTAL budget PRINCIPAL	46,37	41,16	TOTAL budget PRINCIPAL
Remboursement de dette Budgets Annexes	2,47	6,57	Emprunts Budgets Annexes
Dépenses d'équipement budgets annexes	12,94	1,11	Subventions + cessions
DEPENSES CONSOLIDEES	61,78	48,84	RECETTES CONSOLIDEES

BUDGET TOTAL	169,33	169,33	BUDGET TOTAL
---------------------	---------------	---------------	---------------------

AC : Attributions de compensation

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

FPIC : Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

DILICO : Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales



COMMENT ÇA MARCHE ?

LES ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

Les élections communautaires permettent de désigner les élus qui siègent au conseil communautaire de Bourges Plus. Elles auront lieu en même temps que les élections municipales les 15 et 22 mars prochains et concernent toutes les communes de l'agglomération.

UN SEUL VOTE, DEUX ÉLECTIONS

Il n'existe pas de bulletin spécifique pour les élections communautaires.

En votant aux élections municipales, les habitants élisent :

- leurs conseillers municipaux,
- et, en même temps, leurs conseillers communautaires.

LE PRINCIPE DU « FLÉCHAGE »

Sur les bulletins de vote, la liste des candidats au conseil communautaire figure à côté de celle des candidats au conseil municipal.

Voter pour une liste municipale, c'est aussi choisir ses représentants à l'agglomération.

UNE REPRÉSENTATION DE TOUTES LES COMMUNES

Chaque commune de Bourges Plus est représentée au conseil communautaire.

- Le nombre de sièges dépend de la population (71 pour la communauté d'agglomération Bourges Plus lors du prochain mandat)
- Les communes sont représentées en fonction de leur taille. Aucune ne peut avoir plus de la moitié des élus du conseil communautaire (35 élus pour Bourges). Aucune ne peut avoir moins de 1 élu.

APRÈS L'ÉLECTION

Les conseillers communautaires élus :

1. forment le conseil communautaire,
2. élisent le ou la président(e) de Bourges Plus et les vice-président(e)s,
3. votent les décisions pour l'ensemble du territoire.

Certaines décisions très spécifiques font aussi appel au vote de chaque conseil municipal.



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART à Bourges

Du 7 au 12 avril

La direction Musées et patrimoine historique Ville d'art et d'histoire de la ville de Bourges participe aux Journées européennes des métiers d'art 2026.

Mardi 7 avril, visite express à 12h30, Art du vitrail à la cathédrale. Vendredi 10 avril, visite express à 12h30, exposition « *Elles – parcours féminins de l'atelier au musée* », à la maison des Musées. Samedi 11 avril, à 14h30, atelier linogravure ado/adultes (2h) au musée Estève. Samedi 11 avril, de 14h30 à 15h30, ou de 16h à 17h, atelier céramique famille à la maison des Musées. Dimanche 12 avril, de 15h à 17h, visite ludique « quel outil quel métier », de la maison des musées jusqu'au musée Estève en passant par la cathédrale. A partir de 4 ans.

Sur inscription : maisondesmusees@ville-bourges.fr

Gratuit. Programme complet sur www.journeesdesmetiersdart.fr

RANDONNÉE à Plaimpied-Givaudins

Dimanche 8 mars

Les tortues de Plaimpied-Givaudins organisent leur traditionnelle randonnée de printemps, au départ de la salle polyvalente. Quatre parcours de 8, 13, 16 et 21 kilomètres. Départs à partir de 7h30. De 2,50 à 4 euros. Renseignements tortuesnat@orange.fr

ATELIER CRÉATIF à Saint-Michel-de-Volangis

Samedi 28 mars

Atelier créatif de Pâques organisé à la bibliothèque, de 10h à 11h30, pour les enfants accompagnés d'un adulte.

Gratuit, sur réservation au 02 48 65 04 58 ou bilbiotheque@st-michel-de-volangis.fr

SALON ARTISTIQUE à Marmagne

28 et 29 mars

Près de 80 exposants vous donnent rendez-vous au gymnase, pour cet événement organisé par Marmagne en fête, sur le thème des fauves.

Entrée gratuite

TEMPS FORTS

SALON DES MÉTIERS D'ART à Mehun-sur-Yèvre

Samedi 11 et dimanche 12 avril

Douzième salon des métiers d'art, organisé par le pôle de la porcelaine, au centre socioculturel André Malraux.

Entrée 2 euros et gratuit pour les moins de seize ans.

Renseignements au 02 48 57 06 19 ou

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

SALON DU LIVRE ROMANCE ET FANTASTIQUE à Saint-Germain-du-Puy

Samedi 18 et dimanche 19 avril

Plus de 90 auteurs seront réunis à l'espace Nelson Mandela, pour faire découvrir leurs œuvres et les dédicacer aux lecteurs. Entrée gratuite

COSMIC TRIP FESTIVAL à Bourges

Du 14 au 17 mai

28^e édition du festival de garage rock, à la Brasserie Bos, à l'Antre-peaux et au Jardin des Près-Fichaux.

Programmation et billetterie :

www.cosmic-trip-festival.com

ROCKIN' BERRY à Trouy

22, 23 et 24 mai

Festival de rockabilly, à l'espace Jean-Marie Truchot. Concerts, rassemblement de voitures et motos, stands vintage...

Infos et contacts au 07 86 90 58 15

50^e EDITION • 14 > 19 AVRIL

LE PRINTEMPS DE BOURGES CRÉDIT MUTUEL 2026

**PATTI SMITH QUARTET • VANESSA PARADIS
GIMS • CHARLOTTE CARDIN
PHILIPPE KATERINE & DOMINIQUE A
JOSMAN • FEU! CHATTERTON
– CAMILLE – SYMPHONIQUE • MOSIMANN
LA MANO 1.9 • HELENA • FLORA FISHBACH
IMANY • MAUREEN • INO CASABLANCA
BIGA*RANX • BARDIX LE GAULOIS
SLIFT • DELUXE • DELAURENTIS
VLADIMIR CAUCHEMAR • ECZODIA
ADÉS THE PLANET • P.R2B
AUPINARD • REVNOIR • GABI HARTMANN
ADRIEN SOLEIMAN • OXMO PUCCINO
MARION DI NAPOLI B2B ANTONYM
PRINTEMPS MON AMOUR ! ...**

BILLETTERIE > PRINTEMPS-BOURGES.COM & POINTS DE VENTE HABITUELS

